

# QUALITÉ DES DONNÉES S2 : UN DÉFI POUR LES ASSUREURS

Dans le cadre du régime prudentiel de Solvabilité II (S2), la qualité des données constitue un enjeu majeur pour les organismes d'assurance. La fiabilité des calculs prudentiels, la gestion efficace des risques et la conformité du reporting réglementaire reposent sur des données précises, complètes et pertinentes. Afin d'assurer la robustesse du cadre de supervision, la directive impose des exigences strictes en matière de gouvernance et de gestion des données.

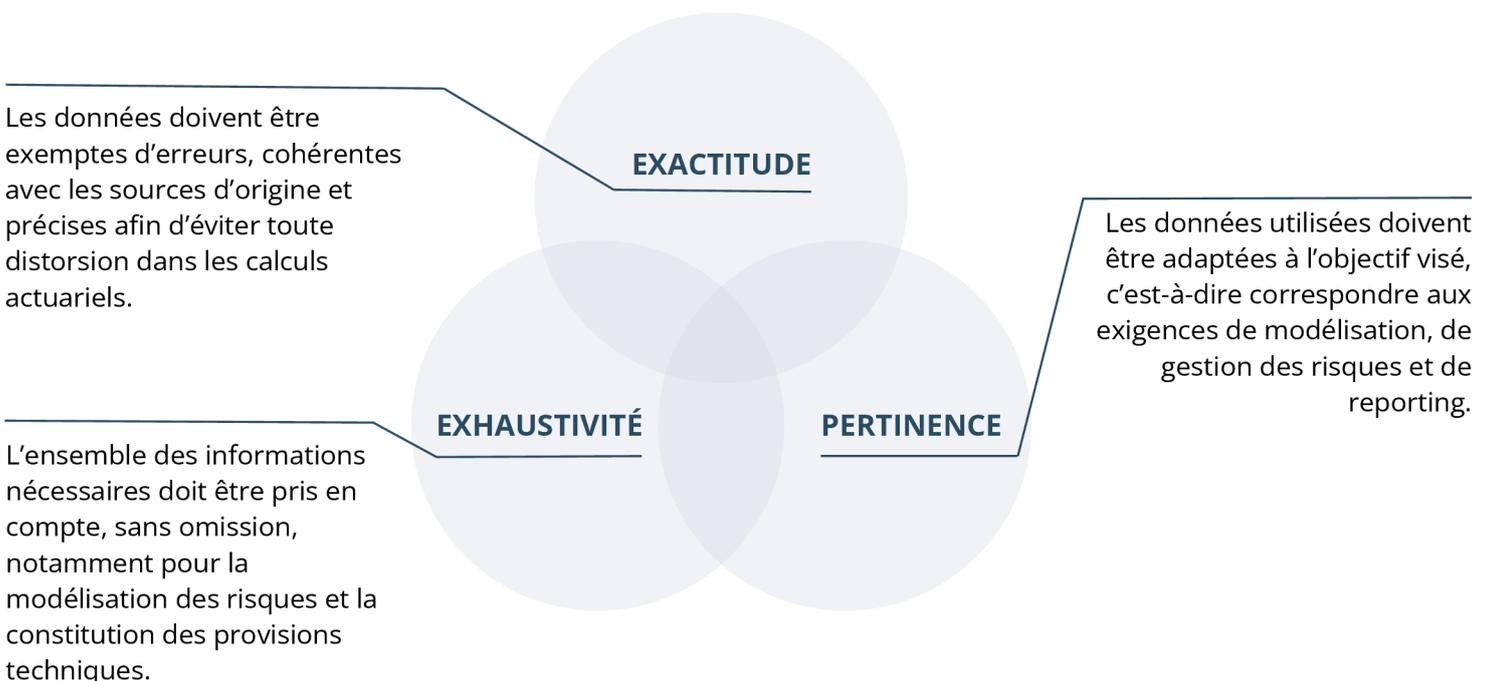
Pour accompagner les acteurs du secteur dans cette démarche, l'ACPR publie régulièrement des documents de référence. La notice "**Exigences en matière de qualité des données pour les organismes et groupes d'assurance soumis à la Directive Solvabilité II**" définit les attentes du superviseur en termes de standards de qualité des données.

En complément, la "**Synthèse de l'enquête déclarative de 2024 sur la gestion des données alimentant les calculs prudentiels des organismes d'assurance**" analyse les pratiques actuelles des assureurs et met en exergue les nombreux points à améliorer. Ce document apporte un éclairage sur les défis rencontrés par les organismes dans la mise en œuvre des exigences de qualité des données et permet d'identifier les bonnes pratiques à adopter.

Dans ce contexte, il est essentiel pour les acteurs du secteur de maîtriser ces exigences et de mettre en place des processus robustes pour y répondre de façon optimale.

## LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE QUALITÉ DES DONNÉES

Les autorités de supervision attendent que les assureurs démontrent que leurs données respectent des standards élevés de qualité, en application de la réglementation. À ce titre, les exigences de Solvabilité II reposent sur trois critères de qualité des données :



Le non-respect de ces exigences peut avoir de lourdes conséquences, allant de sanctions réglementaires à une mauvaise estimation des besoins en capital, pouvant fragiliser la solidité financière d'un assureur et dégrader son image.

### LES DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES ASSUREURS

En complément de ces exigences, plusieurs obstacles compliquent la mise en place d'une gouvernance efficace des données :

#### HÉTÉROGÉNÉITÉ & MULTIPLICITÉ DES SOURCES

Les données proviennent de nombreux systèmes (systèmes de gestion comptables, bases clients, historiques de sinistres, données de marché,...), souvent avec des formats et des référentiels différents, nécessitant des traitements de consolidation complexes rendant de ce fait difficile la compréhension de l'origine de la donnée et des transformations qui lui sont appliquées et nécessitant des contrôles rigoureux pour s'assurer de l'absence d'erreur importante.

#### DIFFICULTÉ DU MAINTIEN EN CONFORMITÉ

Les assureurs doivent faire évoluer leurs offres, améliorer leurs systèmes d'information, être plus efficaces, sans compter que la réglementation évolue régulièrement. Chaque changement impose des adaptations chronophages pour assurer la continuité de la conformité en matière de Qualité de données.

#### MANQUE DE CULTURE DATA

Certains acteurs peinent à instaurer une véritable gouvernance des données, souvent par manque d'outils adaptés ou de ressources dédiées.

### DISPOSITIF DE QUALITÉ DES DONNÉES : LES BONNES PRATIQUES POUR GARANTIR LEUR FIABILITÉ

Face à ces défis, les assureurs doivent mettre en place un dispositif robuste de maîtrise de la qualité des données reposant sur :

- **Mise en place d'une gouvernance** : élaboration d'une politique interne de gestion de la qualité de données, désignation d'un responsable QDD, tenue de comités.
- **Documentation des données et de leurs transformations tout au long de leur cheminement** :
  - Répertoire des données
  - Cartographies avec différents niveaux de détail (Cartographie des SI, Cartographie des processus métier, Lineage des données du répertoire)
- **Dispositif de contrôles** : Construction d'un référentiel de contrôles, mise en place de campagnes de contrôles périodiques et d'indicateurs de suivi afin d'évaluer la qualité des données. En cas de défauts sur la qualité des données, mettre en place des actions de remédiation.
- **Niveau de maîtrise équivalent** pour les **données** issues de fournisseurs **externes**.

- **Formation et sensibilisation des équipes (accompagnement au changement)** : Un bon usage des données repose aussi sur une culture d'entreprise forte en matière de qualité et de conformité réglementaire.

**L'approche QDD sous Solvabilité 2 (S2) requiert une double expertise** : une maîtrise des concepts actuariels propres à S2 ainsi qu'une connaissance approfondie des exigences QDD, tant générales que spécifiques à ce cadre réglementaire.

**Cometh Consulting est en mesure de mettre cette précieuse combinaison de compétences au service des acteurs du marché.**

**RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT  
POUR UN NOUVEL ÉCLAIRAGE...  
ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER  
POUR VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT**

**CONFORMITE REGLEMENTAIRE - DATA MANAGEMENT - GESTION DE PROJET - FORMATION & SENSIBILISATION**



**Cabinet de conseil en Organisation et Systèmes d'Information**

Créer de la valeur et s'engager sur la réussite.

Ensemble.



 Site internet

 LinkedIn